

## Fiche produit relative à la qualité & caractéristiques environnementales.

En application du décret 2022-7-48 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets de l'article 13-I de la loi AGEC.

Type de flacon	Exemple de produits concernés	Teneur en matière recyclée	Recyclabilité	Primes et pénalités
flacon verre teinté	Collection	78%	Majoritairement recyclable	-
flacon verre extra blanc	Cristal	25%	Majoritairement recyclable	-

Type d'emballage secondaire	Exemple de produits concernés	Teneur en matière recyclée	Recyclabilité	Primes et pénalités
Etui carton	Collection	0%	Majoritairement recyclable	-
Coffret carton	Collection	76%	Majoritairement recyclable	-
Caisse bois	Collection	0%	Majoritairement recyclable	-
coffret carton Cristal	Cristal	54%	Majoritairement recyclable	-
coffret bois Cristal	Cristal	NC	Majoritairement recyclable	-